

Bâtiment:	Lieu de travail
Entreprise/Service:	Activité
Date/libéré:	Date de saisie

SUBSTANCES DANGEREUSE / DÉSIGNATION DE PRODUIT

EpoMet/EpoMet F

Etat: poudre, Couleur: noir, Odeur: caractéristique, Densité [g/ml]: 2,09

Contient: Trioxyde de diantimoine

Produit de réaction: Bisphénol-A-épichlorhydrine: résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)

LES DANGERS POUR HOMME ET ENVIRONNEMENT



Nocif



Dangereux pour l'environnement

Phrases-R:

R 51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 R 36/38: Irritant pour les yeux et la peau.
 R 40: Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.

- **Classe de danger pour les eaux:**
 2, gem. VwVwS vom 27.07.2005

MESURES DE PROTECTION, RÈGLES DE CONDUITE



Indications pour l'utilisation en toute sécurité: Eviter la formation et le dépôt de poussières. En cas de formation de poussières, procéder à une aspiration. Les dépôts de poussières que l'on ne peut éviter doivent être collectés.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion: Les poussières peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Protection respiratoire: Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit. En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre P3.

Protection des mains: Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374).

Protection des yeux: Lunettes de protection.

Protection corporelle: Vêtement de protection léger en matière plastique.

COMPORTEMENT EN CAS DE DANGER

Téléphone:



Agent d'extinction approprié: Mousse. Produits extincteurs en poudre. Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone.

Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion: Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

Équipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Indications complémentaires: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Mesures de prudence relatives aux personnes: Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir les personnes à l'écart et ne pas rester sous le vent. Éviter la formation des poussières. En cas de poussières utiliser un appareil de protection respiratoire.

Mesures de protection de l'environnement: Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Procédé de nettoyage: Eviter le dégagement de poussières. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Ramasser mécaniquement.

PREMIERS SECOURS MESURES

Téléphone:



Après inhalation: En cas de malaises, se rendre chez le médecin. Assurer un apport d'air frais.

Après contact cutané: En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion: Appeler aussitôt un médecin. Ne faire vomir la personne contaminée par le produit que si elle a toute sa connaissance. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Téléphone:

Elimination / Produit: Eliminer comme déchet dangereux.
Elimination / Emballage non nettoyé: Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
Catalogue européen des déchets (recommandé): 070214*

www.chemiebuero.de Tel.+49(0)941-566-398(-792)Fax.+49(0)941-566-994 eMail:info@chemiebuero.de

wbl00045 FR